

La mairie de Saint-Just Saint-Rambert recherche un(e) « **Agent de surveillance des voies publiques (ASVP) » H/F.**

PROFIL DE POSTE						
AGENT DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES – PLACIER à temps complet						

N° de Poste	Nom	Prénom	Cadre d'emploi	Grade	Service	Supérieur hiérarchique
			Adjoints Techniques Territoriaux	Adjoint technique territorial	Police Municipale	Cyril FERRIER

Mission Placier : Gestion des marchés (mercredi-jeudi-samedi-dimanche matins), des fêtes foraines et des cirques

- Contrôler les papiers
- Effectuer le tirage au sort
- Attribuer les places
- Encaisser les métrages pour les passagers et les abonnés
- Effectuer la comptabilité
- Déposer les encaissements au Trésor Public – régisseur
- Attribuer les places et encaisser les emplacements des fêtes foraines
- Gérer l'installation des cirques
- Mettre en place des panneaux de signalisation

Mission Agent de Surveillance de la Voie Publique :

- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi que l'affichage
- Constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques)
- Sécurisation des entrées et sorties des différents groupes scolaires de la commune
- Participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics
- Participer à la sécurisation des manifestations sur la voie publique
- Renseigner les usagers des voies publiques
- Faire appliquer la police d'affichage
- Faire appliquer la police des cimetières
- Opérateur centre de supervision urbain

Compétences requises :

<u>Savoirs</u>	<u>Savoirs-faire</u>	<u>Savoirs-être</u>
Connaissance du Code de la route	Prendre des initiatives face à une situation imprévue	Ecoute
Notion de secourisme		Discrétion
		Diplomatie
		Impartialité
		Patience

Contraintes et Risques :

- Port de l'uniforme (tenue, attitude et présentation exemplaires ne laissant pas de place à l'excentricité)
- Astreintes avec travail le week-end et soirée

- Agressions et accidents sur la voie publique

Horaires : Temps complet : 37h30 / semaine donnant droit à des RTT

Semaine impaire		
	Matin	Après-midi
Lundi	7h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Mardi	7h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Mercredi	7h30 – 12h15	-
Jeudi	7h00 – 12h00	14h30 – 16h45
Vendredi	-	-
Samedi	7h15 – 11h15	-
Dimanche	6h30 – 13h00	-

Semaine paire		
	Matin	Après-midi
Lundi	7h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Mardi	7h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Mercredi	7h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Jeudi	7h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	7h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Samedi	-	-
Dimanche	-	-

Date limite des candidatures : 17/09

Jury 1^{ère} semaine d'octobre

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV à :
Mairie de Saint-Just Saint-Rambert
A l'attention de Monsieur le Maire
4 rue Gonyon
BP 204
42170 SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

OU

accueil-rh@stjust-strambert.com